Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL72-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

**EXTRAIT DU REGISTRE**
**DES DELIBERATIONS DU**

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DELIBERATION N° 2026-CC-120**

***Séance du 29 juin 2026***

Membres en exercice : 42
- Présents : 38
- Votants : 42
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 23 juin 2026

Le 29 juin 2026 à 18 h 30, le conseil communautaire – dûment convoqué le 23 juin 2026 – s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil de l'hôtel communautaire de Lesneven, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

**MEMBRES PRÉSENTS :**
M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Franck BERTHOULOUX, Mme Anne BERTIN, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, M. Eric GUEZENOC, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Raphaël RAPIN, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC

**MEMBRES REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**
Mme Stéphanie GUEGUEN donne procuration à Mme Anne BERTIN, M. Nicolas KERMARREC donne procuration à Mme Claudie BALCON, Mme Sandrine MAYOL donne procuration à Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Monique WALLET donne procuration à Mme Claire CHAPALAIN

**MEMBRES ABSENTS :**

Secrétaire de séance : Raphaël RAPIN

**PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE - PARENTALITE : subvention 2026 - Séjour au ski AFR Guissény**

La Communauté Lesneven Côte des Légendes apporte chaque année un soutien financier aux associations et organismes qui en font la demande, dès lors que leurs actions s'inscrivent dans le champ des compétences communautaires et répondent à un intérêt public local, c'est-à-dire un intérêt général propre à l'échelon local.

**Présentation de l'association :**

**L'association Familles Rurales Guissény accompagne les familles tout au long de l'année grâce à des actions autour de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité**. L'association dispose d'un accueil de loisirs, d'un Espace Jeunes et d'un Espace de Vie Sociale. Elle propose des loisirs et des séjours

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL72-DE

pour les enfants et les adolescents, de l'accompagnement scolaire, une ludothèque, des événements conviviaux réguliers, des sorties familles, une fabrique numérique, des activités socio-culturelles pour adultes et enfants, un groupe de parole autour du handicap. Ancrée dans les valeurs de l'éducation populaire, l'association reste ouverte à l'accompagnement de projets en fonction des envies et besoins des habitants.

**Objet de la demande:**

**L'aide est relative au financement d'un séjour au ski d'une semaine pour 58 jeunes de 12 à 17 ans. Ce projet est co-construit avec les jeunes. Ils apprennent ainsi les démarches d'auto-financement et d'élaboration d'activités durant la semaine. Le départ se fait en février chaque année.**

50% de la subvention est versée lors de la demande pour l'année N+1 et le solde de la subvention N est versé à réception du bilan de l'action.

**Demande de subvention 2027: 13 500€**

Vu l'avis favorable de la commission petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, réunie le 3 juin 2026,
Vu l'avis favorable de la commission finances, réunie le 22 juin 2026,

**Il est proposé au conseil communautaire de valider le versement d'une subvention à l'AFR Guissény à hauteur de 220€ par enfant, soit 12 760 €.**

Décision : Approuvé à l'unanimité

| | | |
|---|---|---|
| Votants | 42 | |
| Pour | 42 | M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Franck BERTHOULOUX, Mme Anne BERTIN, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, Mme Stéphanie GUEGUEN, M. Eric GUEZENOC, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, M. Nicolas KERMARREC, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, Mme Sandrine MAYOL, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Raphaël RAPIN, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC, Mme Monique WALLET |
| Contre | | |
| Abstention | | |
| NPPV | | |

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL72-DE

Pour extrait conforme,
**La Présidente**

